

L'Avare. Comédie.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1977.01902

Auteur(s) : Molière

Gustave Lanson

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hachette et Cie Librairie (79 boulevard Saint-Germain Paris)

Imprimeur : Brodard (Paul)

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1901

Description : Livre relié. Dos toilé vert. Couv. verte ill.

Mesures : hauteur : 156 mm ; largeur : 100 mm

Notes : Comédie publiée conformément au texte de l'édition des Grands écrivains de la France. Avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes. Extrait du catalogue de l'éditeur en fin d'ouvrage.

Mots-clés : Littérature française

Anthologies et éditions classiques

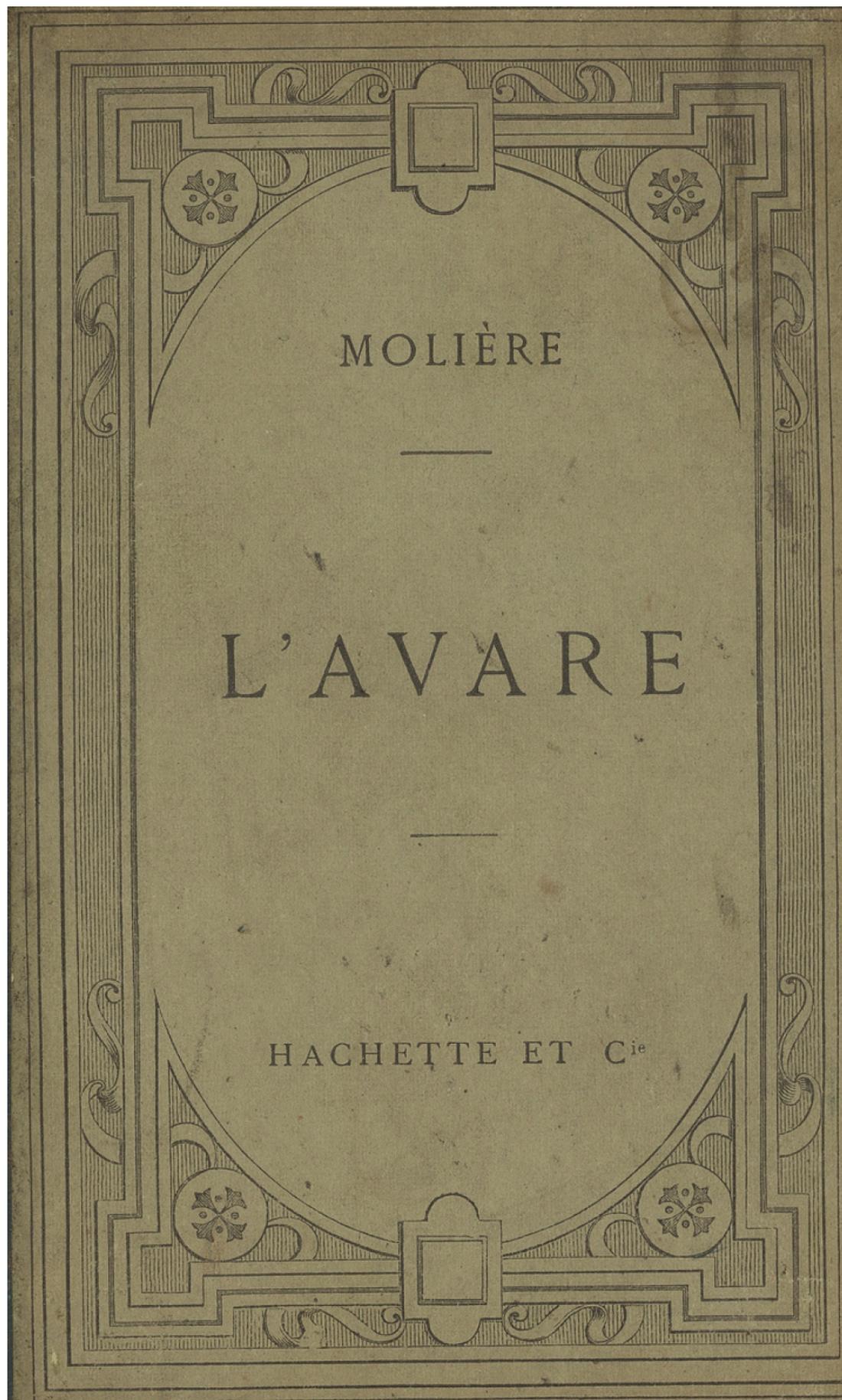
Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 182

Sommaire : Avertissement Table des matières



L'AVARE

COMÉDIE

ACTE I

SCÈNE PREMIÈRE

VALÈRE, ÉLISE

VALÈRE. — Hé quoi? charmante Élise, vous devenez mélancolique, après les obligeantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi? Je vous vois soupirer, hélas! au milieu de ma joie! Est-ce du regret, dites-moi, de m'avoir fait heureux, et vous repentez-vous de cet engagement où mes feux ont pu vous contraindre?

ÉLISE. — Non, Valère, je ne puis pas me repentir de tout ce que je fais pour vous. Je m'y sens entraîner par une trop douce puissance, et je n'ai pas même la force de souhaiter que les choses ne fussent pas. Mais, à vous dire vrai, le succès¹ me donne de l'inquiétude;

1. *Le succès* futur, la façon dont les choses finiront. Ce sens de *succès* (= issue bonne ou mauvaise) est des plus communs au xvii^e siècle

et je crains fort de vous aimer un peu plus que je ne devrois.

VALÈRE. — Hé! que pouvez-vous craindre, Élise, dans les bontés¹ que vous avez pour moi?

ÉLISE. — Hélas! cent choses à la fois : l'emportement d'un père, les reproches d'une famille, les censures du monde; mais plus que tout, Valère, le changement de votre cœur, et cette froideur criminelle dont ceux de votre sexe payent le plus souvent les témoignages trop ardents d'une innocente amour².

VALÈRE. — Ah! ne me faites pas ce tort de juger de moi par les autres. Soupçonnez-moi de tout, Élise, plutôt que de manquer à ce que je vous dois : je vous aime trop pour cela, et mon amour pour vous durera autant que ma vie.

ÉLISE. — Ah! Valère, chacun tient les mêmes discours. Tous les hommes sont semblables par les paroles; et ce n'est que les actions qui les découvrent différents.

VALÈRE. — Puisque les seules actions font connoître

1. *Dans les bontés* : en ayant des bontés ou parce que vous avez des bontés. C'est un emploi de *dans* très curieux, et très fréquent chez les classiques.

Dans le pouvoir sur moi que ses regards ont eu,
Je n'ose m'assurer de toute ma vertu.

(Corn., *Polyeucte*, v. 347.)

Je souffre doublement dans le vol de son cœur.

(*Éc. des f.*, v. 986.)

C'est-à-dire *quand on me vole son cœur*. — Cf. *Fem. Sav.*, v. 955 (éd. Lanson), et la note.

2. Molière a employé plusieurs fois le mot *amour* comme féminin (*Dép. Am.*, 1593; *Éc. des F.*, 559; *Mél.*, 69; *Fem. Sav.*, 1197.) L'exemple est plus notable, la pièce étant en prose. Molière suit l'usage de ses contemporains. L'Académie en 1694 donnait le mot comme indifféremment masculin ou féminin : ce n'est qu'en 1718 qu'elle exige le masculin. Vaugelas faisait le mot masculin, en parlant de l'amour de Dieu; et des deux genres dans le sens humain : distinction qu'aucun écrivain, ni Corneille, ni Bossuet, n'a observée.

ce que nous sommes, attendez donc au moins à juger de mon cœur par elles, et ne me cherchez point des crimes dans les injustes craintes d'une fâcheuse prévoyance¹. Ne m'assassinez² point, je vous prie, par les sensibles coups d'un soupçon outrageux, et donnez-moi le temps de vous convaincre, par mille et mille preuves, de l'honnêteté de mes feux.

ÉLISE. — Hélas! qu'avec facilité on se laisse persuader par les personnes que l'on aime! Oui, Valère, je tiens votre cœur incapable de m'abuser. Je crois que vous m'aimez d'un véritable amour, et que vous me serez fidèle; je n'en veux point du tout douter, et je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner³.

VALÈRE. — Mais pourquoi cette inquiétude?

ÉLISE. — Je n'aurois rien à craindre, si tout le monde vous voyoit des yeux dont je vous vois, et je trouve en votre personne de quoi avoir raison aux choses⁴ que je fais pour vous. Mon cœur, pour sa défense, a tout votre mérite, appuyé du secours d'une reconnaissance

1. C'est-à-dire, *en concevant d'injustes craintes*. Voir p. 50, note 1.

2. Cette métaphore était à la mode. Corneille l'avait lancée.

Vous pensez m'obliger d'un ton qui m'assassine.

(*Illus. com.*, 370.)

Molière paraît l'avoir goûtée : il la répète souvent. Mme de Sévigné s'en servait aussi : « Je me suis servi de votre nom pour obliger la princesse à ne plus assassiner de reproches ma pauvre fille. » (Sévigné, t. VII, p. 62.)

3. « Je me réduis à craindre le blâme. » Les exemples de *se retrancher à*, *se réduire à*, *se borner à*, sont communs; mais il semble que Molière seul ait employé la forme active du verbe en ce sens. Cela s'explique parce que *je retranche mon chagrin* équivaut à *je me retranche, dans mon chagrin* : le substantif de qualité abstraite substitué au pronom personnel indique l'aspect de la modification de sujet qui est plus particulièrement en rapport avec l'action.

4. *Aux choses* équivaut à *dans les choses* : cf. *Fem. Sav.*, éd. Lanson, v. 230. Et *dans les choses que je fais*, équivaut à *quand je fais pour vous ce que je fais* : cf. p. 50, note 1, et ci-dessus, n. 1.